

 MAIRIE DE CAYENNE	<u>Supérieur hiérarchique:</u> Le Directeur Enfance et Famille Le Directeur Général des Services Relations fonctionnelles : <u>Relations fréquentes</u> avec les partenaires et coopération avec les services internes de la collectivité (DAF, Caisse des écoles, service des cantines scolaires, DSRU.....) <u>Relations permanentes</u>, avec les professionnels des établissements et services d'accueil publics et privés, des associations et institutions <u>Relations régulières avec la CAF,</u>
Référence : DGS-DGACS-DEF	<u>Date de mise à jour :</u> 03 mars 2020
Fonction : Coordonnateur des Actions Enfance/Jeunesse/famille	

OBJET DE LA FONCTION	
Sous l'autorité hiérarchique du Directeur Enfance et Famille et en relation avec les autres services de la collectivité, En tant que réfèrent technique Mairie/CAF le Coordinateur des Actions Enfance/Jeunesse/famille, participe à la mise en œuvre, développement et coordination des actions conduites dans le cadre de la Convention territoriale Globale de services aux familles et du Contrat Enfance Jeunesse. Il exerce ses fonctions en interaction étroite avec les autres membres de l'équipe de direction	
MISSIONS ET ACTIVITES	
• Evaluation et suivi des dispositifs d'accueil, petite enfance, enfance, jeunesse et famille • Evaluation des actions, rédaction des bilans et des fiches projet du Contrat Enfance Jeunesse • Détection des nouveaux besoins en matière de mode d'accueil, d'animation et de loisirs des jeunes par la mise en œuvre d'un plan de communication en lien avec les responsables de structures et services d'accueil • Interface avec les professionnels de l'accueil collectif et individuel • Accompagnement des familles par le développement de partenariat • veille à l'Optimisation de l'implication des parents dans les différents dispositifs • Animation de groupes de travail En lien avec le service administratif et financier de la direction • appui à la direction pour le recrutement des équipes d'encadrement • détection des besoins en formations pour le personnel encadrant • Participation aux réunions, rédaction des comptes rendus • alimentation régulière du site de la Ville intra et externe, par la proposition d'informations sur le secteur d'activité	
Affectation	Direction Enfance et Famille
Temps de travail	35 heures
Conditions d'exercice	Travail au sein d'une équipe
COMPETENCES GENERALES	
Connaissance de l'environnement institutionnel, et des politiques familiales, sociales et éducatives liée à la petite enfance Connaissances des problématiques relatives à l'accueil des mineurs, de l'animation, et de l'éducation Connaissance de la législation en vigueur dans le secteur d'activité Expérience en lien avec l'animation et l'encadrement d'équipe Maîtrise de l'outil informatique Word, Excel et PowerPoint et des outils de suivi Expérience fortement souhaitée dans un cadre d'emploi similaire	
COMPETENCES PARTICULIERES	

Disponibilité, Autonomie dans l'organisation du travail Sens du travail en équipe Rigueur, qualité d'écoute et d'adaptation Capacité à innover Capacité de rédaction, médiation, communication et négociation Capacité d'analyse, de conceptualisation, et de conduite de projets en transversalité	
DIPLOMES ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE REQUIS	
Diplômes, permis et/ou habilitations obligatoires	Permis B
Expérience professionnelle	Connaissance du secteur public et des services de la Collectivité
CADRE STATUTAIRE	
Catégorie	A
Filière	Animation, éducation, social, médico-social,
Cadre d'emplois	Attaché territorial